

JEUx OLYMPIQUEs ET PARALYMPIQUEs 2030 : UNE ABERRATION ÉCOLOGIQUE, ÉCONOMIQUE ET SOCIALE !

Les régions Auvergne-Rhône-Alpes et Provence-Alpes-Côte d'Azur ont officialisé leur candidature «Alpes 2030» pour les JOP d'Hiver. Le président du Comité international olympique, Thomas Bach, s'est dit «très impressionné»; en l'absence de concurrent, le 1^{er} décembre, le succès de cette candidature sera garanti.

Pour l'Union syndicale Solidaires cette candidature est une aberration.

Une aberration écologique :

La température augmente deux fois plus vite dans les montagnes qu'ailleurs en France. Des centaines d'hectares de terres agricoles si précieuses vont mourir sous le béton. Des ressources en eau seront détournées pour alimenter les canons à neige alors que l'eau des glaciers fond à vue d'œil. Alors que les glaciers fondent victime du tourisme de masse et de l'inaction climatique, faire des jeux sur nos montagnes dénudées avec de la neige artificielle est d'un cynisme édifiant. Rappelons que les JOP d'Hiver sont les plus polluants que ceux d'été. Plusieurs études scientifiques pointent leur non-durabilité.

Une aberration sociale :

Des centaines d'employé-es de stations, guides, hébergeur, agriculteurs-trices sont déjà impacté-es par le changement climatique et nous alertent déjà sur leurs difficultés actuelles : neige qui se raréfie, ressource en eau qui diminue. De plus quand on voit l'impact social des JOP 2024 sur les personnes sans-abris qui sont déplacées en région, sur les populations pauvres et précaires qui sont obligées de quitter leur territoire au vu de l'augmentation du coup de l'hébergement, on est en droit de s'inquiéter sur les conséquences pour la population alpine à proximité des JOP. Sans oublier les attaques sur le droit du travail via des «exceptions» qui se multiplient, l'obligation de télétravail pour certain-es agent-es et salarié-es et la limitation de vacances pour d'autres, l'exploitation des sans-papiers et le recours au bénévolat massif qui sont inacceptables. Qu'en sera-t-il pour ceux de 2030 ?

Une aberration économique :

Les Alpes françaises en ont déjà reçu deux éditions des JOP, qui ont laissé des traces avec un fort endettement des communes... En pleine inflation, la dépense de sommes faramineuses pour accentuer le prestige de la France est scandaleuse. Sans parler du tribut de 180 000 euros par département, dépensés pour... faire passer la flamme olympique. 15 ans de dettes pour 15 jours de fête !

Partout où ils passent, les JOP produisent les mêmes résultats et servent de diversion aux graves problèmes que traversent nos sociétés.

Ils exacerbent également les nationalismes et cristallisent les tensions internationales. Ces effets négatifs traversent aussi différentes luttes : anti-raciste, féministe, anti-validiste...

Pour l'Union syndicale Solidaires, l'argent public doit être utilisé dans l'intérêt des contribuables et non celui du CIO. Celui-ci doit servir à développer les moyens de transport écologiques, à soutenir la sobriété énergétique, à développer ou rouvrir des services publics de proximité, à favoriser l'accès à un sport populaire et non compétitif. Il doit aussi permettre l'accès à des logements dignes et abordables financièrement pour toutes et tous.

L'Union syndicale Solidaires, avec plus de 50 associations, réclame un référendum concernant l'organisation des JO d'hiver dans les Alpes françaises en 2030.

Il est urgent de protéger les espaces naturels et stopper l'artificialisation des sols, de protéger nos ressources en eau, développer l'agriculture biologique partout sur le territoire.

L'Union syndicale Solidaires appelle à rejoindre les mobilisations qui auront lieu sur le territoire à ce sujet ce samedi 2 décembre comme à Briançon ou Albertville.